

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 5 (1966-1967)  
**Heft:** 23

**Anhang:** Les sociétés Suisses en Belgique et au Grand-Duche  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES SOCIÉTÉS SUISSES EN BELGIQUE ET AU GRAND-DUCHÉ

sont réunies sous le patronage de la

### CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS ET DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SUISSES DE BELGIQUE ET DU GRAND-DUCHÉ.

Le Vorort est assuré, jusqu'en 1968, par la **Société Suisse de Charleroi** qui a désigné comme président M. A. PILLER, 79, Route d'Obourg, Mons.

Il existe, au sein de la Conférence, un **groupe de travail** chargé notamment des études relatives à la nouvelle organisation de la Communauté suisse de Belgique et du Luxembourg. Son porte-parole est M. C. ANATRA.

Les délégués de cette Conférence à la **Commission des Suisses de l'Étranger** à Berne sont :

**Délégué** : M. A.W. KLOPFENSTEIN, 26, Bd Brand Whitlock, Bruxelles 4.

**Suppléant** : M. J. PIERREHUMBERT, 151, Av. Chazal, Bruxelles 3.

Quant aux Sociétés elles-mêmes, elles se répartissent comme suit :

#### A BRUXELLES :

##### UNION SUISSE DE BRUXELLES

**Président** : M. H. ALTHERR, 1, rue Keyberg, Zaventem.

**Local** : MAISON SUISSE, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4 - CCP n° 2137.08.

L'Union Suisse est une société d'intérêt général ayant pour but de resserrer les liens entre les compatriotes de la capitale et des environs. Elle organise régulièrement des manifestations, conférences, séances de cinéma, etc., reçoit également les personnalités et groupements suisses de passage en Belgique. Elle a plus particulièrement le soin de réunir les compatriotes lors de la fête du 1<sup>er</sup> août et de celle de Noël.

Ses membres se retrouvent librement à la Maison Suisse chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois, pour prendre contact.

##### SOCIÉTÉ PHILHELVÉTIQUE

**Président** : M. John SCHOOP, 108, bd Brand Whitlock, Bruxelles 4.

**Article premier des statuts** : « La Société Philhelvétique de Bruxelles a pour but de venir en aide aux Suisses nécessiteux résidant ou de passage en Belgique ».

Elle se compose de **membres donateurs** (collectivités, groupements, sociétés suisses ou étrangers désirant soutenir l'œuvre) et de **membres effectifs**.

De tout cœur « merci » à nos membres et donateurs qui depuis tant d'années nous soutiennent. A tous nos compatriotes qui ne sont pas encore inscrits à notre Société, nous demandons de répondre favorablement à notre appel en souscrivant une cotisation aussi minime soit-elle. 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4 - C.C.P. N° 3730.70.

##### OUVROIR SUISSE (sous l'égide de la Société Philhelvétique).

**Directrice de l'Ouvroir** : Mme Ernest HAEBERLI, 3, square Baron Bouvier, Bruxelles 6.

**Directrice des Dames Visiteuses** : Mme Ernst MEYER, 147, av. Herbert Hoover, Bruxelles 4.

L'Ouvroir Suisse a pour but d'aider nos compatriotes défavorisés par le sort, de les entourer de notre affection par des visites régulières, des réunions amicales et de leur offrir, lors du dîner de Noël, organisé par la Philhelvétique, des étrennes confectionnées par les Dames de l'Ouvroir.

**Local** : Maison Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, C.C.P. 950.539.

**Réunions** : Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois d'octobre à juin.

##### CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE POUR LA BELGIQUE ET LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**Siège et Secrétariat Général** : 1, rue du Congrès, Bruxelles 1 - Téléphone 17.55.43 - Adresse télégraphique SWISSCOM, C.C.P. Bruxelles N° 1648.35, Lausanne N° 11.9015.

**Réception** : Les bureaux sont ouverts aux membres et au public du lundi au vendredi de 10 à 12 h. et de 14.30 à 16.30 h.

**Président** : M. E. WAGNER.

**Secrétaire général** : M. J.-C. MONTANDON.

**Publication** : La Chambre de Commerce suisse édite un Bulletin mensuel adressé gratuitement à tous ses membres.

**Principales activités** : Maintenir et développer les échanges commerciaux belgo-luxembourgo-suisses et notamment les exportations suisses sur le marché belgo-luxembourgeois. — Toute propagande en faveur de la Suisse et des produits suisses. — Fourniture d'adresses de toutes espèces et de tous renseignements commerciaux, douaniers, etc. — Recherche de représentants et mise en relations. Récupération de créances et arbitrages de litiges. Démarches, appuis, enquêtes, études, etc...

**Affiliation** : S'adresser au Secrétariat Général.

##### LA MAISON SUISSE DE BRUXELLES

Soc. Coop., 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4 - Tél. 18.43.26. Siège des Sociétés suisses de Bruxelles, elle accueille en ses locaux les compatriotes et leurs groupements et, bien entendu leurs amis belges. — Si vous fréquentez son café-restaurant tenu par M. W. Wahl, vous contribuez à la vie de la Maison Suisse, dans l'ambiance du pays.

##### UNION CHORALE SUISSE (fondée en 1913).

**Président** : M. L. GINDRAUX, 115, rue des Carmélites, Bruxelles 18, tél. 44.40.39.

**But de l'Union Chorale** : par le chant, réunir les compatriotes qui, lors des fêtes suisses, feront entendre les airs de notre pays. Chaque jeudi à 20 h. 30, nous nous réunissons à la Maison Suisse.

## REUSS

Réunion des Universitaires suisses en Belgique.

**Porte-Flambeau** : M. J. CLEMENT, 3, avenue Charbo, Bruxelles 3.

**Réunions** : Le troisième mardi de chaque mois.

**Local** : MAISON SUISSE, 2, rue Philippe-le-Bon.

## GRUPE D'ETUDES HELVETIQUES DE BRUXELLES

**Porte-parole** : A.W. KLOPFENSTEIN, 26, bd Brand Whitlock, Bruxelles 4.

Se réunit sur convocation, et a pour objet l'étude de problèmes suisses dans le cadre des préoccupations de la Nouvelle Société Helvétique. Le Groupe s'intéresse également aux manifestations culturelles suisses en Belgique.

## ASSOCIATION DUFOUR

**Président** : M. G. RIBAUT, 101, av. de l'Université, Bruxelles 5 (jusque fin mai 1967).

Cette association, seule section à l'étranger de la Société Suisse des Officiers, groupe les officiers suisses établis, résidant temporairement ou de passage en Belgique. Son activité à deux aspects principaux : D'une part, elle encourage et aide les jeunes suisses de Belgique à accomplir leurs obligations militaires. D'autre part, des conférences réunissent périodiquement les membres.

## SOCIETE SUISSE DE TIR

**Président** : M. Léo KUHN, 157, avenue d'Huart, Crainhem.

Tir à l'arme de guerre. Réunions sur convocations.

## SOCIETE SUISSE DE GYMNASTIQUE DE BRUXELLES

**Président** : M. Joseph AMMANN, 28, rue Jacques Manne, Bruxelles 7.

**Moniteur** : M. Alexis MAURIS.

**Directeur de la Section d'escrime** : M. Jules MONDELAERS.

**Gymnase** : Ecole communale N° 20, 53, rue du Canal, Bruxelles 1.

**Séances d'entraînement** : mardi et vendredi de 20 h. 30 à 22 h. 30.

Indépendamment de la **gymnastique artistique** pratiquée aux différents engins, un **cours de culture physique**, agrémenté de jeux, est dorénavant inscrit au programme de nos séances bi-hebdomadaires. Ces cours sont ouverts à tous ceux qui désirent conserver jeunesse, souplesse, sveltesse. Aucun âge limite. Bienvenue à tous !

Les **séances d'escrime** ont lieu le vendredi soir seulement. Situé à proximité du centre de la capitale, notre gymnase est spacieux, bien chauffé, doté de vestiaires et de douches chaudes. L'ambiance y est cordiale, très animée et empreinte d'une camaraderie parfaite.

Nous espérons vous voir venir nombreux renforcer nos rangs.

## UNION SPORTIVE SUISSE

**Président** : M. C. HAUSER, 33, av. de Paepedelle, Bruxelles 16.

L'Union Sportive Suisse pratique le football et est affiliée à une ligue amateur de Bruxelles. Son équipe est composée principalement de Suisses établis en Belgique et de stagiaires. Les matches se jouent le samedi après-midi à 15 h. 30 au stade communal de Crainhem ou sur le terrain du club adversaire.

## SOCIETE SUISSE DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE BUREAU

(anciennement : Société suisse des Commerçants).

**Siège central** : Zürich.

**Section de Bruxelles, Président** : M. Ch.-A. PORRET, 6, Nouveau Marché-aux-Grains, Bruxelles 1 - Tél. 12.23.70.

## CERCLE PHILATELIQUE SUISSE DE BRUXELLES

**Président** : M. A.F. KRAUSS, 49, avenue de la Constitution, Bruxelles 8.

Le Cercle se réunit chaque second vendredi du mois à la MAISON SUISSE, 2, rue Philippe-le-Bon, au Stübli, et ses membres peuvent sympathiquement se livrer à leur délassement favori qui consiste en échanges de timbres.

Il fournit également à ses adhérents les nouveautés philatéliques de tous les pays du monde. Tous les philatélistes de Bruxelles sont cordialement invités à se joindre aux membres de notre cercle.

## EN PROVINCE :

### SOCIETE SUISSE D'ANVERS (fondée le 13 juillet 1887).

**Président** : M. J. DUBACH, Struikenlei 4, Schoten-Anvers.

**Réunions** : Chaque mercredi dès 20 h. 30 au CAFE DE LA PAIX, 29, De Keyserlei (près de la gare centrale).

La société a pour but principal de réunir les Suisses habitant Anvers et sa périphérie, afin d'entretenir et de fortifier les sentiments de patriotisme et d'amitié qui doivent animer et unir tous les confédérés.

Elle possède une Caisse de secours destinée aux compatriotes dans le besoin.

### SOCIETE SUISSE DE CHARLEROI (fondée en 1893).

**Président** : M. R. LORETAN, 13, rue Huart Chapel, Charleroi.

Cette société réunit les compatriotes des provinces du Hainaut et de Namur.

### SOCIETE SUISSE DE LIEGE

**Président** : M. G. JEANNERET, 18, rue Léopold, Liège.

**Réunions** : Le premier samedi de chaque mois à l'Hôtel de la Couronne, place des Guillemins, Liège.

### SOCIETE SUISSE DE VERVIERS

**Président** : M. Albert MERZ, 72, rue de France, Verviers - Tél. 22689.

Le président serait heureux de se retrouver à nouveau au milieu de ses compatriotes de Verviers et des environs, y compris ceux des Cantons rédimés. A cet effet, il prie ses compatriotes de le contacter à leur meilleure convenance.

### CERCLE SUISSE DE LUXEMBOURG

**Président** : M. Jean HAUSER, 3, av. de la Porte Neuve, Luxembourg, tél. 2.75.22.

Réunions sur convocations. Adresse du cercle : Case postale 368, Luxembourg.

Des exemplaires supplémentaires de cette feuille peuvent être obtenus chez l'Editeur du « Courrier Suisse » ou auprès de l'Ambassade et des consulats de Suisse en Belgique et à Luxembourg.

# Questionnaire

(à retourner le plus rapidement possible à la rédaction du « Courrier Suisse », 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4)

## I.

Nom\* et prénom\* .....

Adresse\* .....

Sexe :	F	M	Age : .....	Arrondissement consulaire .....
--------	---	---	-------------	---------------------------------

## II.

Les instances officielles suisses en Belgique\*\* (ambassade, consulats) sont compétentes pour toutes les questions relatives au service militaire, au droit matrimonial, à l'assistance, à l'A.V.S., etc.

A DETACHER ICI

1. Avez-vous recours à leurs services ? Oui Non

Remarques éventuelles : .....

2. Souhaiteriez-vous d'autres services de leur part ? .....

## III.

3. Etes-vous affilié à une des organisations suisses en Belgique ?\*\* Oui Non

Si « non », quels sont les motifs ? .....

4. Désireriez-vous vous affilier à une société suisse ? Oui Non

5. Si vous êtes membre de plusieurs groupements, êtes-vous partisan :

a - du statu quo :

b - d'un regroupement :

## NOTES CROISEES

Les Mots croisés N° 4, série de la 5<sup>me</sup> Suisse.

## IV.

6. Même si vous n'êtes pas affilié à une société et désirez rester isolé, souhaitez-vous être mieux informé et plus régulièrement sur la vie en Suisse ? Oui Non

7. Par quel moyen : revue

radio

8. Désirez-vous être informé sur la vie des autres communautés suisses ? Oui Non

9. Estimez-vous que le peuple suisse est suffisamment orienté sur la 5<sup>e</sup> Suisse ? Oui Non

10. Si « non », quels moyens suggérez-vous d'utiliser pour mieux le renseigner ? .....

11. Si vous estimez qu'un périodique serait en mesure de vous donner les informations souhaitées sur la Suisse et la 5<sup>e</sup> Suisse, seriez-vous disposé à souscrire un abonnement ? Oui Non

12. Notre communauté en Belgique\*\* a proposé la création d'un **secrétariat permanent** appelé à assurer une meilleure liaison entre les instances officielles et les différents groupements, comme aussi de mieux informer nos compatriotes des problèmes qui les intéressent. Les frais de fonctionnement seraient couverts en partie par des subventions des sociétés, en partie par des contributions volontaires.

Seriez-vous d'accord de faire un versement annuel volontaire ? Oui Non

Si « non », quelle solution proposez-vous ? .....

SOCIÉTÉ SUISSE DE GYMNASTIQUE DE BRUXELLES

Moniteur : M. Alexis MAURIS.  
Directeur de la Section d'escrime : M. Jules MONDELAERS.  
Gymnase : Ecole communale N° 20, 53, rue du Canal, Bruxelles 1.

V.

13. Le « Courrier Suisse » répond-il à vos désirs ? Oui Non

14. Souhaitez-vous voir modifier : son contenu

sa fréquence

sa présentation

15. Une édition plus fréquente entraînerait des frais supplémentaires.  
Seriez-vous d'accord de souscrire un abonnement ? Oui Non

VI.

16. Au cas où l'exercice des droits politiques serait accordé aux Suisses de l'étranger, comptez-vous en faire usage :

régulièrement

de temps à autre

jamais

Remarques éventuelles : .....

SOCIÉTÉ SUISSE DE LIÈGE

Président : M. G. JEANNEFFET 18, rue Léopold, Liège.  
Réunions : La premier samedi de chaque mois à l'Hôtel de la Couronne, 10, rue des Guillemins, Liège.

\* Indication facultative. La rubrique encadrée doit être obligatoirement remplie.

\*\* Sous-entendu Belgique et Grand-Duché du Luxembourg.

Biffer le « oui » ou le « non » et mettre une croix en regard de l'option choisie.

N.B. Dans l'impossibilité d'envoyer un formulaire à chaque membre de toutes les familles suisses, nous vous signalons que ceux qui désirent en obtenir des exemplaires supplémentaires peuvent s'adresser à l'Editeur, J. Pierrehumbert, 151, av. Chazal, Bruxelles 3 ou téléphoner au N° (02) 16.80.95 à Bruxelles (en semaine de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.).